

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Samedi 8 juin 2024

REVITALISATION DU CENTRE-VILLE DE MARSEILLE

Le passage des Folies Bergères offre un nouveau visage sous l'impulsion de la Métropole et de SOLEAM

Dans le cadre de l'opération Grand Centre-Ville, la Métropole Aix-Marseille-Provence a confié à SOLEAM un projet de revitalisation du cœur d'îlot des Folies Bergères d'un montant de 2,18 Millions d'euros. Objectifs : valoriser le patrimoine de cet îlot remarquable, proposer une offre diversifiée de commerces et d'artisans et créer un trait d'union entre le quartier du Panier et la rue de la République. Ce programme était inauguré ce matin, en présence de Solange Biaggi, Conseillère métropolitaine déléguée aux Commerces centre-ville et CIQ-Aménagement et Jean-Yves Miaux, Directeur général de SOLEAM.

Le passage des Folies Bergères constitue une des portes d'entrée du quartier historique et touristique du Panier au travers du passage de Lorette, un ensemble urbain au caractère patrimonial remarquable et unique à Marseille, très fréquenté par les habitants du quartier et par les touristes. Plus de 2 800 piétons l'empruntent chaque jour de la semaine, soit 20 000 flux piétons comptabilisés sur une semaine.

La Métropole a souhaité agir sur plusieurs leviers pour la renaissance du quartier :

- La valorisation du patrimoine de cet îlot remarquable ;
- La revitalisation du passage des Folies Bergères sur le plan économique en créant une offre diversifiée de commerces et d'artisans ;
- Une requalification pensée pour faire des Folies Bergères un lieu de destination, un trait d'union entre le quartier du Panier et le centre-ville de Marseille.

Pour ce faire, SOLEAM a acquis le passage des Folies Bergères en 2016 afin de le requalifier (assainissement et mise en sécurité) et de le mettre en valeur (revêtements, éclairage). Ces travaux ont démarré mi-juin 2018 pour une durée de 7 mois. SOLEAM a également acquis de la Ville de Marseille, en 2015, les locaux de 500 m² de l'ancien restaurant Le Fiacre dans la copropriété située aux 2, 4 et 6 Rue des Phocéens en vue de les réhabiliter et de les louer à des porteurs de projet désignés au moyen d'un appel à projets. Ces travaux de réhabilitation (hors agencement intérieur) ont permis la création de 4 coques commerciales de 800m² au total. Le coût total de l'opération s'élève à 2,18 M€.

Dans le cadre de l'appel à projet, la Métropole Aix-Marseille-Provence et SOLEAM, accompagnés de la Ville de Marseille, ont cherché à retenir des projets pouvant s'inscrire à la fois dans les objectifs de redynamisation économique et ceux de l'opération de requalification du passage des Folies Bergères. L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la location de locaux d'activités économiques au sein du passage des Folies Bergères a été lancé avec le souci de sélectionner des projets selon plusieurs thématiques : équipements de la maison et du design, bien-être, loisirs culturels et divertissements, concept store.

Les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt pour la location de locaux d'activités dans le passage des Folies Bergères :

- **Les Minettes en Gogouette** : une initiative centrée sur la création de vêtements post-cancer, symbolisant la résilience et l'expression individuelle.
- **Ici ou Là** : une galerie d'art évolutive, animée par la créativité et la transformation artistique.
- **La Maison des Fabricoleuses** : une boutique, un showroom et des ateliers de bricolage, un lieu où créativité et rénovation se rencontrent.
- **Carrousel Arte** : un concept store culturel faisant la part belle aux artistes renommés, ainsi qu'une boutique en ligne d'œuvres artistiques novatrice proposant des fonctionnalités de réalité augmentée et de réalité virtuelle.

*« La Métropole Aix-Marseille-Provence porte une stratégie forte de redynamisation des centres urbains de ses 92 villes et villages. A Marseille, cette volonté s'incarne dans une intervention large au bénéfice du centre-ville : accompagnement des propriétaires dans la rénovation de leurs logements, production de logements sociaux, mais aussi amélioration du cadre de vie avec la piétonisation de certains secteurs, accompagnement des commerçants. Cette opération de réhabilitation du passage des Folies Bergères en est une parfaite illustration ! », explique **Martine Vassal, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.***

*« Emprunté par 20 000 piétons chaque semaine, le passage des Folies Bergères est un lieu essentiel pour les habitants mais aussi pour les touristes qui se rendent de la rue de la République au Panier. Il offre aujourd'hui un nouveau visage, et je m'en réjouis. Cette opération de réhabilitation, impulsée par la Métropole et menée par SOLEAM, offre aujourd'hui sur ce secteur un cadre de vie amélioré, une valorisation du patrimoine historique et une dynamisation commerciale. Par ailleurs, les quatre lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt proposent des offres commerciales et culturelles très complémentaires, qui renforcent l'attractivité du quartier et au-delà, du centre-ville de Marseille », précise **Solange Biaggi, Conseillère métropolitaine déléguée aux Commerces centre-ville et CIQ-Aménagement.***

*« SOLEAM a pu mobiliser rapidement toutes ses compétences internes et coordonner efficacement les actions des partenaires pour la requalification du passage des Folies Bergère. En travaillant main dans la main avec les commerçants et les habitants, nous avons réussi à transformer ce site complexe et dégradé en un lieu vivant et attractif. Cette opération est une preuve tangible de notre engagement à revitaliser le cœur de Marseille, tout en respectant son patrimoine unique », commente **Jean-Yves Miaux, Directeur général de SOLEAM.***